



Assemblée Générale

Cyclo Club Mendois

Vendredi 17 octobre 2025

A 18h salle Simone de Beauvoir (sous la bibliothèque municipale de Mende)

Début de séance : 18h15

Les élus ont été invités :

- Madame le Maire de Mende.
- Monsieur le Président du conseil départemental et Président de la Communauté de communes "Cœur de Lozère" Laurent Suau (excusé)
- Les conseillers départementaux de Mende (excusés)
- Les conseillers départementaux de Saint Alban : Séverine Cornut (excusée)

• Sommaire :

- Compte rendu pages 1 à 4
- Émargements des personnes présentes, pages 5 et 6
- Rapport moral, pages 7 et 8
- Compte rendu saison 2025 pages 9 et 10
- Projet d'activités pour 2026, page 11
- Rapport financier, pages 12, 13 et 14
- Budget prévisionnel pour 2026, pages 15 et 16
- Bulletin d'adhésion, tarifs, pages 17 et 18
- Résumé notice pour assurance pages 19, 20 et 21
- Questionnaire de santé, page 22
- règles d'or page 23
- Lettre de déclaration changement bureau, page 24
- Déclaration changement bureau, page 25

• Le président nous souhaite la bienvenue.

Merci à tous d'être venus, Merci à Mme le Maire de Mende Mme Bourgade. pour sa participation.

Merci à la mairie de Mende qui nous aide beaucoup : subventions, prêt de salles...

Tout d'abord une pensée pour Bernard Magnoux qui nous a quitté le 18 septembre
Nous garderons le souvenir d'un compagnon de route bienveillant, discret, serviable et respectueux des autres.

Nous faisons une minute de silence en présence de Madame le Maire

Lecture du Rapport moral,

- le rapport moral est voté à l'unanimité

Lecture du Rapport financier présenté par Alain,

Le rapport financier est voté à l'unanimité

Lecture du Budget prévisionnel pour 2026 présenté par Alain

Le Budget prévisionnel pour 2026 est voté à l'unanimité

Lecture du Rapport d'activités, le rapport d'activités est voté à l'unanimité

Lecture du Projet d'activités pour 2026, le Projet d'activités pour 2026 est voté à l'unanimité

L'AG du Codep se déroulera 18h30 à la Canourgue à 18:30 le vendredi 28 nov. 2025

Nous devons définir quel séjour on fait l'année prochaine :

- Proposition : Séjour en Espagne une semaine début mai Cambrils, Peniscola ? (on se renseigne auprès de l'organisme habituel et on fait un sondage pour les demandes de chacun)

Le séjour Codep 2026 sera organisé par le club de La Canourgue au village de vacances "Le domaine des Puys" à Sauves d'Auvergne(63) du 4 au 6 Septembre 2026 .

Nous donnons la parole à Madame Bourgade le Maire de Mende.

Elle nous remercie pour l'hommage rendu à Bernard

Elle nous reconnaît beaucoup de courage pour organiser nos manifestations. Les routes ne sont pas toujours adaptées à la pratique du vélo. Bravo pour participer aux différentes actions. Votre trésorerie malgré le déficit vous permet de bien fonctionner. Je vous invite à continuer à faire les demandes de subventions (cette année début décembre). Merci à toutes et à tous pour l'animation de la ville.

• Quelques informations

Francis "Mende est la seule commune à faire des aménagement pour les cyclistes".

Mireille " Les routes de Lozère sont très bonnes"

2027 on aura le tour de France à Mende officiellement.

Pierre M "le Moulin de la Vernède" nous annonce qu'il va donner au club la somme de 500 €

Thierry S.L. s'est proposé pour reconnaître la partie sud du "Tour cyclo de Lozère" et nous fait connaître Le Dodécaudax qui consiste à réaliser une randonnée d'au minimum 200 kilomètres chaque mois pendant 12 mois consécutifs.

Il sera possible de recommander des tenues dans la mesure où l'on a 5 unités pour le même article courant janvier pour les nouveaux licenciés

La sortie au Puy Mary n'a pu se faire cette année faute de participants voir en septembre 2026 car il y a moins de monde.

Jean-Michel remercie Francis pour son maintien à la présidence du Codep.

Tout le monde doit trouver son compte dans la pratique du vélo durant les sorties club.

• **Sécurité :**

- Les jour diminuent : il faut être vu "pas de vêtements sombres"
- Le certificat médical n'est plus obligatoire mais il faut remplir un questionnaire à conservé par l'assuré.
- Pour faire des cyclo-sportives, il faudra le fournir cette information sera reprise sur le visuel de la licence .
- Il serait bien de faire suivre sa carte vitale quand nous faisons du Vélo. Ainsi que de renseigner les données médicales et personnes à prévenir sur son téléphone portable. On envisage de refaire des cartes plastifiées format carte bancaire avec toutes les données.
- Conseils de Sébastien S: il faut être vigilant sur sa forme au départ des sorties.

• **Élections du bureau**

Le bureau est démissionnaire :

Le président souhaite que l'on renouvelle les personnes élues du club.

La demande pour les candidatures est réitéré.

Personnes candidates pour participer au comité directeur

- Jacques MINET
- Jean-Michel CAYROCHE
- Hervé TEISSEDRE
- Alain ROUJON
- Mireille CONTE
- Isabelle RILLOT
- Francis VALADIER
- Thierry GRASSET

Ces personnes aux différents postes sont proposées au vote de l'assemblée

Elles sont élues à l'unanimité.

Les différents postes seront validés par vote au sein du comité directeur.

• **Modification des statuts.** (Communiquée par e-mail 3 semaines avant l'AG)

- Le siège social change d'adresse.
- Un article est ajouté concernant la mise en sommeil du club manquant à ce jour.
- La modification du comité directeur.

La modification des statuts du Cyclo club mendois est voté à l'unanimité.

Ces changements des statuts seront déclarés aux services Préfectoraux.

• **Tarifs des licences**

Le trésorier détaille les tarifs pour 2026
Ils seront communiqués sur la feuille d'adhésion et sur le site du club

Fin de l'assemblée générale 19 h 03

À l'issue de la réunion, le club offre l'apéritif.

La soirée se termine au restaurant pizzeria O'MINEOLA